

Réf: Dossier 234762

Avis de constitution

SOCIETE « MATHIS TRANSPORT SARL »

Siège Abidjan, Port-bouet, GONZAGUE, Lot 212, Ilot
12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Mai 2023, et enregistrés au CEPICI le 23 Juin 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MATHIS TRANSPORT SARL »

Objet : TRANSPORT - PRESTATION DE SERVICES ET DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 8,000,000 F CFA divisé en (800.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 800 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Port-bouet, GONZAGUE, Lot 212, Ilot
12

Dirigeant(s) M NEBIE MARC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05992 du 12/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73233/GTCA/RC/2023 du 12/10/2023

